

Découvrir la valeur d'un régime de retraite d'employeur : questions à poser à votre employeur

Si vous êtes un employé, nouveau ou existant, qui n'a pas encore adhéré au régime de retraite de votre entreprise, vous pouvez vous sentir intimidé par le processus ou confus par le jargon lié à la retraite. Cependant, il est important de découvrir la valeur de votre régime de retraite d'employeur et d'apprendre comment il peut vous aider à obtenir la retraite que vous souhaitez. Pour vous aider dans ce processus, voici quelques questions à poser à votre employeur au sujet de votre régime de retraite d'entreprise.

Questions générales à poser :

- Offrez-vous un régime de retraite ou d'autres avantages sociaux liés à la retraite?
- Quel type de régime de retraite offrez-vous (par exemple, à prestations déterminées, à cotisations déterminées ou à prestations cibles)?
- Suis-je automatiquement inscrit au régime? Si ce n'est pas le cas, comment puis-je m'inscrire?
- Comment et quand les cotisations sont-elles versées?
- Combien dois-je cotiser chaque mois?
- À qui dois-je m'adresser pour obtenir des informations sur mon régime de retraite d'employeur?
- Puis-je consulter et suivre les renseignements sur mon régime de retraite en ligne?
- Comment puis-je calculer le montant que je recevrai à la retraite?
- À quel âge puis-je commencer à percevoir mes prestations de retraite?

- Puis-je accéder à mes fonds avant la retraite?
- Puis-je désigner un bénéficiaire pour mes prestations de retraite? Comment cela fonctionne-t-il?
- Qu'advient-il de mes prestations si je quitte mon employeur?

Questions supplémentaires à poser pour les régimes à cotisations déterminées (CD) :

- Y a-t-il une cotisation minimale obligatoire?
- Quel est le montant maximal que je peux cotiser?
- En tant qu'employeur, versez-vous une cotisation équivalente à la mienne?
- Quelles sont les options de placement disponibles?
- Puis-je obtenir de l'aide pour choisir mes placements?
- Y a-t-il un risque si les marchés baissent?

Questions supplémentaires à poser pour les régimes à prestations déterminées (PD) :

- Qui cotise au régime? Comment fonctionnent les cotisations?
- Dois-je faire quelque chose après avoir adhéré au régime?
- Comment les fonds sont-ils investis?
- Quel est le montant des prestations que je peux m'attendre à recevoir?

Questions supplémentaires à poser pour les régimes à prestations cibles (PC) :

- De quelle façon mes prestations de retraite sont-elles calculées et quels facteurs peuvent les faire varier?
- Si le niveau de capitalisation du régime change, est-ce que mes prestations augmenteront ou diminueront?
- À quelle fréquence la situation de capitalisation du régime est-elle examinée?
- Comment serai-je informé des changements apportés à la situation de capitalisation de mon régime?
- Qui gère les placements du régime?